

2025_91_AC_Jurys_examens_ALLSH_Licence_Humanites

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence **Arts, Lettres, Langues** mention **Humanités parcours Lettres classiques** est composé comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

LICENCE 1^{re} année
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Anne Balansard Suppléant(e) : Frédéric Trajber Liste des membres : Marie Beauvois <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Pascal Boulhol (suppléant) Christian Boudignon (suppléant)
Semestre 2 et 1^{ère} Année
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Anne Balansard Suppléant(e) : Gaëlle Viard Liste des membres : Marie Beauvois <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Pascal Boulhol (suppléant) Frédéric Trajber (suppléant)

LICENCE 2^e année

Semestre 3

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Pascal Boulhol

Suppléant(e) : Sabine Luciani

Liste des membres : Marie Beauvois

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Christian Boudignon (suppléant)

Valérie Bonet (suppléante)

Semestre 4 et 2^{ème} Année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Sabine Luciani

Suppléant(e) : Marie Beauvois

Liste des membres : Christian Boudignon

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Pascal Boulhol (suppléant)

Anne Balansard (suppléante)

LICENCE 3^e année

Semestre 5

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Gaëlle Viard

Suppléant(e) : Christian Boudignon

Liste des membres : Pascal Boulhol

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Valérie Bonet (suppléante)

Marie Beauvois (suppléante)

Semestre 6 et JURY DE MENTION

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Frédéric Trajber

Suppléant(e) : Valérie Bonet

Liste des membres : Sabine Luciani

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Pascal Boulhol (suppléant)

Marie Beauvois (suppléante)

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues Sciences humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 24/11/2025



Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de l'UFR ALLSH

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.